



Abandon et abus de faiblesse dans un but lucratif

Par **totoanthony**, le **04/03/2017** à **11:41**

Pouvez vous me dire ce que vous en pensez car les nombreux avocats vers chez moi me disent d'aussi nombreuses réponses très différentes.

En effet, ayant subis un préjudice de logement insalubre qui a engendré un relogement urgent et un non professionnalisme d'une agence qui devait me rendre chèque de caution et un demi-loyer mi-août, je présentais que je n'aurais pas cette argent et que du coup mon autorisation de découvert devait augmenter ou que je m'arrange avec ma conseillère pour que je n'ai pas de frais et que l'on voit comment je pouvais pallier à ce manque d'argent momentané, j'ai contacté en me déplaçant à l'agence m'a conseillère dans les tous premiers jours de juillet 2015 qui m'a dit de revenir au dernier moment pour raccourcir les délai du futur découvert. Je revins donc le 7 juillet mais ma conseillère été absente et on m'informa que seul ma conseillère été capable de me gérer. Ayant l'information de son retour aux alentours du 15, je la contact donc par téléphone mais toujours rien et toujours personne pour traiter mon problème.

Après des appels, des mails, et de la patience, j'arrive à la joindre au crédit agricole de chevigny saint sauveur, mais mes problèmes avait déjà commencé (découvert, rejet, frais). Prenant la décision de déposer un dossier de surendettement, je me rends à un rendez-vous avec le directeur de mon agence à qui j'explique la situation. Ce dernier semble se montrer très compréhensif.

Seulement, après avoir effectué un retrait de 400euros pour permettre de faire vivre mon fils et moi pour le mois, ceci quelques jours après le versement de mon salaire au premier septembre (salaire d'aout, 990euros environ), versement arrivé trois jours après le rendez-vous avec le directeur, j'ai eu la surprise de ne plus pouvoir utilisé ma carte (retrait et paiement), et j'ai vu mes petits frais « vitaux » dans ma situation (téléphone) rejeté.

J'ai appelé le directeur de l'agence qui m'a dit que je lui devais de l'argent donc il ne me laisser pas ma paye, que je n'avais juste droit à un minimum vitale faible et c'est tout, qu'il ne me donnerais rien. Je précise que je touche également 27euros par mois de la caf, dont je n'ai pas pu jouir non plus

Ayant un besoin urgent d'une centaine d'euros et d'être sûr qu'on n'allait pas me voler ma paye à nouveau. Je me déplace mais toujours le même discours, j'appelle mais rien n'y fait, et m'a situation désespéré fait rire le directeur.

Je suis donc en contact avec le siège de l'agence qui malheureusement ne fait pas avancer les choses très vite.

Malgré cela, nous ne sommes parvenus à aucun arrangement. Le médiateur non plus n'a pas permis d'arranger les choses dans la mesure où pour lui, comme mon dossier de surendettement était accepter, qu'il n'y avait du coup plus de problèmes.

Par **totoanthony**, le **09/03/2017** à **11:39**

Aidez moi svp